



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DES PRODUITS

Soixante et onzième session

Rome, 4-6 octobre 2016

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU GROUPE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES
(TRENTE-HUITIÈME SESSION) ET DU GROUPE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES
FIBRES APPARENTÉES (QUARANTIÈME SESSION)**

(Bogota, 25–27 novembre 2015)

I. Introduction

1. La réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-huitième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarantième session) s'est tenue à Bogota (Colombie), du 25 au 27 novembre 2015. Y ont participé 28 délégués des États Membres suivants: Brésil, Colombie, Cuba, Kenya, Philippines, Pologne, République-Unie de Tanzanie et Sri Lanka. Des observateurs de l'Organisation internationale des fibres naturelles (INFO) et de la London Sisal Association étaient également présents.

2. M. César Oliveiros Cárdenas, directeur au sein du Ministère colombien de l'agriculture, et Mme Cecilia María Vélez White, rectrice de l'Université Jorge Tadeo Lozano de Bogota, ont inauguré conjointement la session. M. Luis Dussán, du Fonds de financement du secteur agricole (FINAGRO), et M. Julio Ramírez, de l'Agence de recherche sur l'agriculture et l'élevage ont aussi prononcé des allocutions. M. Rafael Zavala, Représentant de la FAO en Colombie, a prononcé l'allocution d'ouverture au nom du Directeur général.

3. Les participants à la réunion conjointe ont élu Mme Jennifer Castillo (Colombie) à la présidence, M. Wilson Andrade (Brésil) premier Vice-Président et M. Deogratias Ruhinda (République-Unie de Tanzanie) deuxième Vice-Président.

4. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire (CCP: HF/JU 15/1) et le calendrier provisoire (CCP:HF/JU 15/Inf.2).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr116

5. Il a été décidé que le rapport de la réunion conjointe serait établi par le Secrétariat et présenté, pour adoption, le 27 novembre 2015.

II. Questions économiques et questions de politique générale

A. Situation actuelle du marché et perspectives à moyen terme

6. Les participants ont examiné la situation actuelle du marché sur la base du document CCP:HF/JU 15/CRS 2, qui contient des tableaux relatifs à la production, aux échanges et aux cours. Les données ont été établies à partir de statistiques communiquées par des membres du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées. Comme plusieurs pays ont fourni des mises à jour des données et des informations sur le marché, il a été convenu que le document CCP:HF/JU 15/CRS 1 serait révisé puis publié sur le site web de la FAO (<http://www.fao.org/economic/est/est-commodities/jute-et-fibres-dures/reunions-sur-jute-et-fibres-dures/fr/>). En résumé, la demande de la plupart des fibres a augmenté en 2014, ce qui a entraîné une hausse des cours, en particulier ceux de l'abaca, qui est utilisée dans la production de sachets de thé et de filtres à café, et ceux du sisal, qui sert dans le secteur du bâtiment. Les participants ont à nouveau exprimé des inquiétudes quant à une possible modification de la structure de l'offre de sisal au Brésil, premier producteur mondial, car de nombreux producteurs ont migré vers les zones urbaines à cause de difficultés provoquées par la sécheresse, laquelle devrait s'intensifier avec le phénomène climatique El Niño.

7. En ce qui concerne les prévisions à moyen terme, des délégués ont apporté un éclairage très intéressant sur les programmes de développement qui, dans leurs sous-secteurs respectifs, permettraient d'ajuster le niveau de l'offre à la croissance de la demande. Des réserves ont été exprimées sur le modèle utilisé afin d'élaborer les prévisions. Le Secrétariat a pris note des préoccupations exprimées par les participants à ce sujet et s'est félicité des propositions visant à fournir une méthode et un modèle améliorés, qui permettraient d'obtenir de meilleures prévisions. Les participants ont noté que les données communiquées au Secrétariat présentaient d'importantes lacunes particulièrement préoccupantes et que, faute de données complètes, le Secrétariat n'avait pas pu mettre au point son recueil statistique annuel sur les fibres dures, le jute, le kénaf et les fibres apparentées avant la réunion conjointe. Conscients qu'il était extrêmement difficile d'analyser le marché en raison du manque d'éléments fidèles à la réalité, les participants sont convenus d'améliorer la fourniture de données au Secrétariat.

III. Évolution des prix du sisal, de l'abaca et du coir (fibre de coco)

8. Reprenant le point de vue du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, les participants ont réaffirmé qu'il était utile de prévoir des fourchettes de prix car ces informations permettaient de guider les agriculteurs et les négociants dans leurs décisions en matière de production et de commercialisation et donnaient aux pouvoirs publics les moyens de mettre en œuvre des politiques adaptées.

9. Les participants ont adopté les prévisions de prix suivantes:

- fibre brésilienne de type 3: 1 400 à 1 500 USD la tonne, franco à bord (f.a.b.) Salvador;
- fibre East African UG: 1 900 à 2 150 USD la tonne, f.a.b., sachant que le sisal a pu être vendu dans certains cas jusqu'à 2 300 USD la tonne, en particulier dans le secteur du bâtiment.

10. Les prix de l'abaca ont été indiqués par la délégation des Philippines comme suit (USD/tonne, f.a.b.):

Qualité	2015	2016	2017	2018
S2	1 767	1 856	1 949	2 048
G	1 585	1 679	1 768	1 862
JK	1 423	1 505	1 592	1 684
Y	1 271	1 358	1 452	1 551

11. Les prix de la fibre de coco (USD/tonne) ont été indiqués par le délégué de Sri Lanka comme suit:

Année	Fibre courte	Fibre peignée	Filé de coco	Ficelle de coco	Tourbe de coco
2014	383	401	782	707	318
2015 (jusqu'en mars)	365	510	715	1 104	274

A. Rapport sur les activités des organes subsidiaires

i) Rapport de la dix-neuvième session du Sous-Groupes des pays producteurs de sisal et de henequen

12. Le rapport du Sous-Groupes des pays producteurs de sisal et de henequen a été présenté et approuvé par les participants. Il est joint en annexe 1 au présent document.

B. Examen des politiques

13. Les participants ont examiné le présent point de l'ordre du jour sur la base du document CCP:HF/JU 15/2 et ont noté que des données et des analyses précises étaient indispensables si l'on voulait élaborer des options stratégiques efficaces qui rendent les économies plus aptes à lutter contre la pauvreté, à renforcer la sécurité alimentaire et à résoudre les problèmes de malnutrition.

14. Les participants ont noté qu'il avait été demandé au Secrétariat, lors de la dernière réunion, de modifier son questionnaire annuel afin d'y inclure une liste complète des obstacles tarifaires et non tarifaires et, ainsi, de pouvoir mieux cerner l'environnement politique dans lequel s'inscrit le commerce international. Malheureusement, les participants ont noté que le taux de réponse au questionnaire était extrêmement faible, et ce malgré un suivi direct des membres des groupes par le Secrétariat. En outre, plusieurs délégués ont indiqué qu'il était difficile d'obtenir du secteur privé des informations qui relèvent de droits protégés. Afin de remédier à cette situation, les participants ont suggéré que le Secrétariat envoie aussi le questionnaire aux représentants des organismes qui assistent normalement à la réunion conjointe.

C. La chaîne de valeur du fique (fibre de sisal) en Colombie

15. En sa qualité de déléguée de la Colombie, la Présidente a présenté l'analyse de la chaîne de valeur du fique en Colombie. Les participants ont pris note avec intérêt des faits nouveaux et ont suggéré des domaines susceptibles d'être améliorés.

16. Le sisal est une plante originaire de Colombie, de la famille des *Agavaceae* et du genre *Furcraea*, qui pousse jusqu'à 3 000 mètres d'altitude. À floraison tardive, il est classé parmi les plantes à fibres dures. En Colombie, les principales zones de production se trouvent dans les départements d'Antioquia, de Cauca, de Nariño et de Santander (80 pour cent de la production nationale). Les superficies plantées s'étendent sur 20 000 hectares et la production a atteint 18 000 tonnes en 2014. Le coût de mise en place de la culture de sisal est de 2 300 USD à l'hectare, la valeur de la production de 700 USD la tonne (2014). On utilise la fibre de sisal pour confectionner des emballages, de la ficelle, des revêtements, des produits d'artisanat, du papier, des fibres renforcées, des agglomérats et des isolants thermiques. Les déchets solides (bagasse) sont principalement transformés en engrais organiques et en aliments concentrés pour animaux. Le jus de sisal est surtout utilisé pour produire des saponines, des sucres, de l'alcool et des pesticides.

IV. Action intergouvernementale

A. Sources de financement possibles au titre d'un projet

17. Le présent point de l'ordre du jour a été examiné sur la base du document CCP:HF/JU 15/Inf.3, dans lequel le Secrétariat fait le point sur les conditions auxquelles des prêts peuvent être obtenus auprès de diverses sources de financement. Les participants ont été informés qu'une analyse approfondie des sources possibles de financement ne pouvait être menée que si les propositions de projets étaient formulées en termes précis et si elles étaient solidement étayées.

18. Plusieurs délégués ont indiqué qu'il n'était pas utile de s'intéresser au financement au niveau national. En effet, la plupart des pays connaissaient déjà les conditions à remplir pour ces financements et avaient mobilisé des donateurs à l'appui de programmes de pays. Les besoins de financement concernaient des projets qui bénéficieraient aux groupes dans leur ensemble. Les participants ont été informés que la plupart des sources de financement présentées dans le document concentraient leurs efforts sur des projets menés à l'échelle d'un pays plutôt qu'en faveur de projets réalisés par l'intermédiaire de groupes intergouvernementaux comme ceux sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées. Les participants ont demandé au Secrétariat de réaliser d'autres travaux dans ce domaine.

B. Rapport des groupes de travail

19. L'observateur de l'Organisation internationale des fibres naturelles (INFO) a présenté un document intitulé *Now, the time to act!*, qui contenait un inventaire des activités des groupes de travail sur les politiques et sur la recherche-développement, ainsi que des domaines auxquels les groupes de travail devaient se consacrer. Les participants ont approuvé le document et les activités recommandées.

V. Programme de travail et procédures opérationnelles

A. Mandats et règlements intérieurs du groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées: pertinence par rapport aux objectifs stratégiques de la FAO

20. Les participants ont noté que la mise en œuvre des objectifs stratégiques de la FAO pour le prochain exercice biennal (2016-2017) commencerait le 1^{er} janvier 2016. La réunion conjointe était une occasion à saisir pour participer pleinement à la planification et à l'exécution des programmes relatifs au jute, à l'abaca, au coir, au kénaf et au sisal (JACKS) en hiérarchisant les besoins et en élaborant des objectifs réalisables et des plans de travail conformes aux objectifs stratégiques de l'Organisation (document CCP:HF/JU 15/CRS). Les groupes ont revu la pertinence de leur mandat aux fins de la réalisation des objectifs énoncés dans les objectifs stratégiques et ont rappelé que leur mandat devait être aussi large que possible pour permettre une adaptation à des environnements en mutation (document CCP:HF/JU 00/7). Les participants ont aussi recommandé que le Comité des

produits examine la possibilité de fusionner le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et celui sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées afin d'atteindre une masse critique, de réaliser des économies d'échelle et d'avoir un certain poids politique.

B. Plan d'action intergouvernemental

21. Les participants ont approuvé les priorités avancées au point IV. B. de l'ordre du jour, à savoir l'élaboration de politiques et d'analyses, la recherche-développement et les systèmes permettant un développement durable, y compris les normes et les prévisions à moyen terme.

VI. Autres questions

22. Aucune question supplémentaire n'a été examinée.

A. Questions diverses

B. Date et lieu de la prochaine réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées

23. Les participants sont convenus que le Directeur général arrêterait la date et le lieu de la prochaine session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées en collaboration avec le Président.

ANNEXE 1**RAPPORT DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION DU SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL ET DE HENEQUEN****I. Élection du président et du vice-président**

1. Le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen a tenu sa dix-neuvième session à Bogota (Colombie), le 25 novembre 2015. Y ont participé des délégués des pays suivants: Brésil, Colombie, Kenya et République-Unie de Tanzanie. Un observateur de la London Sisal Association était également présent.
2. M. Salum Shamte (République-Unie de Tanzanie) a été élu Président et M. Wilson Andrade (Brésil) Vice-Président.

II. Adoption de l'ordre du jour provisoire

3. Le Sous-Groupe a adopté l'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat.

III. Questions à soumettre à l'examen du sous-groupe et à présenter au groupe

4. Chaque délégation a présenté un examen des évolutions récentes dans le sous-secteur du sisal. Le Secrétariat en a pris note et en tiendra compte lors de sa révision de la situation actuelle et des perspectives du marché. En particulier, le Sous-Groupe a noté que les prix du sisal étaient restés stables et que l'on prévoyait une augmentation modeste des cours en raison d'une demande plus forte, à commencer dans le secteur du bâtiment, et d'une offre toujours insuffisante au Brésil par rapport à la demande.
5. Depuis la dernière session du Sous-Groupe, la demande de fibres de sisal est supérieure à la production au Brésil et en Afrique, ce qui a entraîné une hausse des cours à des niveaux sans précédent. Le Sous-Groupe estime que le maintien de cette pourrait avoir une incidence négative en ce qui concerne certaines utilisations finales et nuirait à l'ensemble du secteur.
6. Depuis le milieu de l'année 2015, la chute de la demande de fibres de sisal brésilien, principalement en provenance de Chine, et les fluctuations du taux de change entre le real et le dollar des États-Unis ont eu des incidences sur le niveau des prix pour toutes les qualités de sisal brésilien. Il est difficile de prévoir les conséquences du recul du marché intérieur chinois, qui représente une part importante des exportations brésiliennes de fibres brutes de sisal, et de savoir combien de temps durera cette situation. Une baisse des cours a toutefois été enregistrée après les niveaux élevés atteints au cours des six premiers mois de l'année 2015.
7. Les prix du sisal africain sont restés stables et on ne peut pas encore savoir si la baisse des cours du sisal brésilien se répercutera sur le marché africain. Comme les fibres sont utilisées à des fins totalement différentes selon leur région d'origine, les cours du marché africain pourraient rester à leurs niveaux élevés actuels mais d'éventuelles nouvelles hausses devraient être limitées.

IV. Tendances des prix de la fibre de sisal

8. Les délégués ont réaffirmé le rôle essentiel que joue le Sous-Groupe lorsqu'il s'agit d'aider les pays producteurs à aboutir à une position commune pour l'établissement de prix indicatifs. Cependant, comme il a été considéré à tort comme instrument de «fixation des prix», le Sous-Groupe a décidé de se définir désormais comme un organe de «prévision de l'évolution des prix».

9. Le Sous-Groupe prévoit les évolutions suivantes:

- fibre brésilienne de type 3: 1 400 à 1 500 USD la tonne, franco à bord (f.a.b.) Salvador;
- fibre East African UG: 1 900 à 2 150 USD la tonne, f.a.b., sachant que le sisal a pu être vendu dans certains cas jusqu'à 2 300 USD la tonne, en particulier dans le secteur du bâtiment.

V. Autres questions, y compris date et lieu de la prochaine session

10. Le Sous-Groupe a recommandé que sa vingtième session se tienne immédiatement avant la trente-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures, si possible en 2017, et au même endroit.